



SAINT-AURICE-LES-CHATEAUNEUF

Envoyé en préfecture le 23/07/2026  
Reçu en préfecture le 23/07/2026  
Publié le 23/07/2026  
ID : 071-217104637-20260716-2026048-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2026-048

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du jeudi 16 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize juillet à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

**Étaient présents :** CHANUT Jean-Luc, LAMBOROT Cécile, NICOLAS Sylvain, CORRE Michelle, CORRE Maryline, DELORME Marie-Ange, DESCHAMPS Natalia, FOURCAUD Valérie, VERMOREL Christophe, SADOIT Fabien, NICOLAS Anthony, FENZL Lucas

Nombre de membres  
en exercice : 15

**Étaient absents excusés :** GROUILLER Marie, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile  
PLACE Julien, ayant donné pouvoir à NICOLAS Sylvain  
BASSEUIL Roland

Nombre de membres  
présents : 12

**Secrétaire de séance :** LAMBOROT Cécile

Date de  
convocation :  
07/07/2026

**Secrétaire Générale de Mairie :** BONNETAIN Ingrid

### OBJET : Délibération relative au renouvellement de l'éclairage public vétuste de l'Eglise

Le SYDESL propose le remplacement des projecteurs de l'Eglise actuels extérieurs par d'autres plus économiques. Ces travaux sont subventionnés à 70 % sur une partie du coût, le reste à charge serait d'environ 5 600,00 €. Le coût des travaux étant de 10 571.92 € HT.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

#### Coûts estimatifs des travaux

|                                 | Total Travaux<br>HT | Montant<br>éligible HT | Participation<br>SYDESL | Contribution<br>du tiers |
|---------------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Etudes                          | 213,56 €            | 213,56 €               | 149,49 €                | 64,07 €                  |
| EP Renouvellement Vétuste       | 10 348,75 €         | 6 916,94 €             | 4 841,86 €              | 5 506,89 €               |
| Maîtrise d'œuvre interne (4,5%) | 9,61 €              | 9,61 €                 | 9,61 €                  | - €                      |
| <b>Total des travaux</b>        | <b>10 571,92 €</b>  | <b>7 140,11 €</b>      | <b>5 000,96 €</b>       | <b>5 570,96 €</b>        |

Le conseil approuve la réalisation de ces travaux à 10 voix pour : CHANUT Jean-Luc – LAMBOROT Cécile – GROUILLER Marie, par pouvoir donné à LAMBOROT Cécile – CORRE

Envoyé en préfecture le 23/07/2026

Reçu en préfecture le 23/07/2026

Publié le 23/07/2026

ID : 071-217104637-20260716-2026048-DE



**Michelle – CORRE Maryline – DELORME Marie-Ange – DESCHAMPS Nataliia – FOURCAUD  
Valérie- NICOLAS Anthony – PLACE Julien, par pouvoir donné à NICOLAS Sylvain  
Et 4 abstentions : Sylvain NCOLAS – Christophe VERMOREL – Lucas FENZL – Fabien SADOIT**

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 16 juillet 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT,